

CANTINE
Fonctionnement pour l'année
2025/2026

- **Inscriptions** : Par téléphone (le matin de 7h à 8h45) au **04 92 54 48 96**. au plus tard le lundi d'avant pour la semaine suivante.

Ces règles doivent être **strictement** respectées pour pouvoir gérer au mieux les commandes et le respect du travail de la cuisinière. En cas de non respect, nous serons dans l'obligation de refuser les enfants inscrits tardivement.

Ne pas oublier de remplir la fiche de renseignements et de la remettre aux responsables.

Les interdictions alimentaires devront être signalées par écrit à la cuisinière et les régimes, justifiés par un certificat médical.

- **Absences** : En cas d'absence de votre enfant à un repas pour lequel il était inscrit, il vous faut prévenir la cuisinière avant 8h15 le matin même, prévenir l'école ne suffit pas, directement, par téléphone au 04 92 54 48 96, ou par mail : cantinedelaroch05@yahoo.fr. En cas de voyage ou sortie scolaire, la cuisinière se charge d'annuler le repas sans que vous ayez à le faire.

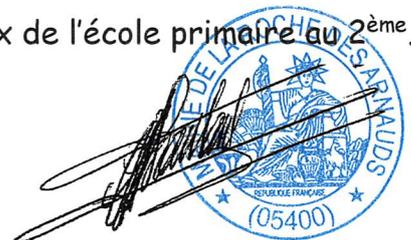
- **Tarifs pour les enfants résidents à La Roche des Arnauds ***:

- 1 enfant = 3.70€
- 2^{ème} enfant = 3.30€
- 3^{ème} enfant = 2.80€

* Pour les enfants extérieurs se rapprocher de la commune de résidence.

Les enfants de la maternelle déjeuneront au 1^{er} service et ceux de l'école primaire au 2^{ème}.

Le Maire,



Maurice CHAUTANT.